

RGPD, DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

1 jour (7 heures en présentiel ou 7 heures à distance en classe virtuelle)

Compétences visées

Assurer la protection des données personnelles traitées.

Objectifs pédagogiques

Cette formation permet de comprendre les évolutions réglementaires et les enjeux du RGPD, d'identifier les impacts pour l'entreprise et son système d'information et de mettre en place le plan d'actions de mise en conformité.

Population visée

Personne concernée par la nouvelle réglementation européenne, en particulier les CIL (Correspondant Informatique et Libertés), DPO (Data Protection Officer), la Direction Juridique et/ou Conformité, Direction Marketing, Direction des Risques, Direction des Systèmes d'Information, Responsable Sécurité Informatique...

Pré-requis

Avoir pris connaissance des tenants et aboutissants du RGPD.

Procédures de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée de la prestation

Audit téléphonique d'un conseil-formation pour s'assurer des pré-requis et des besoins de l'apprenant, pouvant être complété d'un audit de niveau, soumis à l'analyse du formateur-référent.

Méthodes pédagogiques

8 participants maximum, un poste par stagiaire et un support de cours est envoyé en fin de stage (vidéos tutorielles et/ou support spécifique). La formation est constituée d'apports théoriques, de démonstrations et de mises en pratique basées sur des exercices applicatifs et/ou ateliers.

Formateur

Formateur expert dans le domaine de la protection des données.

Modalités de validation des acquis

Évaluation continue via des exercices applicatifs et/ou des ateliers de mise en pratique.
Évaluation en fin de stage par la complétion d'un questionnaire et/ou d'une certification officielle issue du Répertoire Spécifique.
Émargement quotidien d'une feuille de présence (en présentiel ou en ligne).
Complétion par le formateur/la formatrice d'un suivi d'acquisition des objectifs pédagogiques.
Remise d'une attestation individuelle de réalisation.

Contenu

Contexte et enjeux : la protection des données personnelles

- Rétrospective sur l'histoire de la protection des données personnelles et sur les cadres législatifs successifs
- Le RGPD : révolution ou simple évolution ?
- La protection des données en Europe : un cas isolé ?

Les principes fondamentaux et leur nouvelle déclinaison (RGPD)

- Licéité, loyauté et transparence des traitements
- Limitation des finalités
- Minimisation des données
- Exactitude
- Limitation de la conservation
- Intégrité et confidentialité
- Gestion des consentements
- Registre des traitements
- Droits de la personne (accès, opposition, effacement, portabilité, etc.)
- Notifications en cas de faille de sécurité
- Gouvernance (DPO)
- "Privacy by Design and by Default"
- Sous-traitance
- Transferts hors EEE
- La délicate question de l'interprétation

De la théorie à la pratique

- Construire son programme RGPD
 - Par où commencer ?
 - Quelle démarche adopter ?
- Atelier projet RGPD en entreprise
 - Récapitulatif des bonnes pratiques